

PROFESSION DE FOI :



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

► Armée de l'Air et de l'Espace

NOTRE PRIORITÉ : Défendre et promouvoir les droits des personnels civils des Armées.

NOTRE ADN : L'autonomie qui laisse aux syndicats territoriaux le pouvoir de décision dans le syndicat.

NOTRE MÉTHODE : Informer, accompagner les personnels dans toutes les situations de la vie professionnelle.

NOTRE EXIGENCE : Porter des propositions argumentées et motivées pour améliorer la situation de travail de tout personnel des Armées.

NOTRE LIGNE : Proposer et agir sur tous les sujets : défense des statuts de la Fonction publique, carrière et parcours professionnels, santé au travail, risques psychosociaux, conditions et temps de travail...

**VOTEZ
UNSA DÉFENSE !**
L'UNSA Défense, faites la différence !



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

- Les comités sociaux d'administration sont créés auprès du chef d'état-major, ou du directeur, pour traiter au profit du personnel civil, de l'ensemble des questions propres à la chaîne d'emploi.
- Le CSA débat chaque année de la programmation de ses travaux.
- L'ensemble des attributions du CSA lui est confié dès lors qu'un lien propre à la chaîne d'emploi existe.
- Au sein de chaque CSA, est présente une Formation Spécialisée au risque métier chargée de traiter l'ensemble des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

BILAN 2018/2022

- Échanges constructifs concernant la fermeture de l'EAR de Châteaudun et le changement de statut de l'École de l'Air;
- Reconnaissance de la chaîne de prévention :
 - Positionnement du chargé de prévention,
 - Prime COVID,
 - Augmentation du CIA 2021.
- Opposition de l'UNSA au cahier de rapport hiérarchique;
- Prime navigabilité : l'UNSA a contribué à la création de cette prime;
- Implication dans la mise en œuvre du télétravail.





L'UNSA Défense demande :

- Une des valeurs premières de l'armée de l'Air et de l'Espace, fondamentale, reste la solidarité. Pour l'UNSA de l'AAE, cette valeur impose un engagement des autorités et employeurs « Air » vis-à-vis des personnels civils, souvent relégués à des considérations subalternes. Un personnel civil ne peut être cantonné à un seul rôle d'adjoint permettant d'assurer la continuité durant les mobilités de personnels militaires et gardien de la mémoire de cette unité, son évolution professionnelle doit être valorisée.
- L'UNSA Défense sera vigilante sur les REO du Commandement de l'Espace et la place dévolue aux personnels civils. De même les transformations en cours OCM, ou à venir ALTAIR ne devront pas être réalisées au détriment des personnels des unités concernées.
- Les candidats UNSA Défense qui se présentent à vos suffrages en décembre prochain, entendent, que dans toutes unités confondues, une place importante soit donnée aux personnels civils dans le domaine du soutien opérationnel, celui des ressources humaines, celui des services informatiques, ou encore celui de la « supply-chain » tant il est vrai que la logistique reste une des principales difficultés pénalisant la disponibilité des aéronefs. Les personnels civils restent bien les capteurs permanents de l'armée de l'Air, par leurs connaissances des matériels, leur professionnalisme et leur engagement. L'armée de l'Air doit valoriser ces compétences.
- L'UNSA Défense restera l'organisation syndicale en phase avec les réalités des agents, adepte ni du refus systématique ni de l'acceptation par principe, mais attachée et déterminée à obtenir des résultats visibles et concrets.
- Vous pouvez compter sur vos élus(es) UNSA tout au long du mandat qui arrive.





L'Union Nationale des Syndicats Autonomes de la Défense (UNSA Défense) s'appuie sur une conception du syndicalisme respectueuse de l'avis de tous et de chacun. Elle est d'autant plus attentive et proche des agents du ministère des Armées, que ses membres sont implantés sur le territoire national et à proximité de tous dans chacune des régions de France. Ses structures territoriales modernes ont un pouvoir décisionnel autonome, une grande liberté à laquelle l'UNSA est attachée. L'UNSA Défense pratique un dialogue social qui relève de la négociation et de la recherche du compromis, sans dogme ni esprit partisan. L'UNSA ne recherche pas le conflit par principe, mais ne le craint pas pour autant.

Les élus UNSA Défense remplissent leur mandat avec engagement et acharnement à toujours évoquer vos situations au quotidien, sans dogme, sans arrière-pensée. Cet engagement désintéressé reste la feuille de route de vos élus(es). Les 3 engagements de l'UNSA Défense vis-à-vis de vous :

- Mieux vous informer,
- Mieux vous représenter,
- Mieux vous défendre.

Vous êtes d'ailleurs régulièrement informés par des comptes rendus fidèles, des positions prises par l'UNSA Défense, dans cette instance.

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Nathalie Albertin - BA 701 - AAE	12 - Yohann Guichon - BA 115 - OE CE HCB
2 - Vital Truco - BA 106 - ICD	13 - Fanch Brossard - BA 133 - OUV G7
3 - Emmanuel Aury - BA 107 - OUV G6	14 - Hélène Bathelier - BA 115 - OE CE HCA
4 - Olivier Barrot - BA 273 - ICDD	15 - Laurent Talard - BA 702 - ICDD
5 - Flore Prokopik - EMAAE - ASC N1	16 - Fabien Rayssac - BA 942 - TSEF 2
6 - Karell Arnoult - BA 705 - AAE	17 - Francisco Borges - 25 RGA - OE G7
7 - Anne-Flore Tanguy - EMAAE - ICD	18 - Caroline Bousquet - BA 701 - OE G6
8 - Serge Premont - 25 RGA - OE G7	19 - Patrick Barrere Laplace - BA 106 - ICD
9 - Pauline Grandcolas - BA 116 - AAP 2	20 - René Belle - BA 115 - ICD
10 - Pascal Chantoury - BA 106 - TSEF 1	21 - Eric Margail - BA 701 - ICD
11 - Nathalie Simonet - BA 702 - ATPMD2	22 - Philippe Goulay - BA 125 - OE CE HGN



01.42.22.37.02



federation@unsa-defense.org



portail-unsa.intradef.gouv.fr



www.unsa-defense.org



www.facebook.com/UNSADefense



Unsa defense diffusion



@UnsaDefense



UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS